

Conditions de livraison, montage et réparation

1. Domaine de validité (en vigueur dès le 01.02.2024)

Les présentes Conditions de livraison, montage et réparation (CLMR) réglementent le rapport entre la société Ing. Dipl. Fust, Swiss Household Services SA, Industrie Haslen 3, 9245 Oberbüren (ci-après dénommée Fust) et ses clients. Tout accord divergent nécessite la forme écrite pour être valable.

La version définitive en vigueur des Conditions Générales de Vente (CGV) est considérée comme faisant partie intégrante des présentes CLMR et est publiée sous www.fust.ch.

2. Zone de livraison

La livraison est effectuée uniquement à des adresses en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein, aux frais et aux risques du client. Dans la mesure où le chemin d'accès et la structure du bâtiment le permettent, la livraison se fait au lieu de destination convenu. Pour les lieux interdits à la circulation, la livraison est effectuée jusqu'à la station de vallée ou aussi loin que peuvent accéder les véhicules routiers normaux. Les frais occasionnés par les moyens de transport empruntés en plus (p. ex. monte-meubles, chariot élévateur, transporteur électrique, etc.) ou les frais supplémentaires du fait de longs chemins jusqu'au lieu de destination sont à la charge du client. Les transports spéciaux avec un transporteur local ou une équipe de livraison locale doivent être organisés au préalable par le client.

Sauf convention contraire, Fust se réserve le droit de procéder à des livraisons partielles ou totales. En cas de livraison partielle, les frais d'envoi sont calculés une seule fois et au tarif en vigueur pour la commande totale.

3. Livraison par un service de messagerie

Les marchandises d'un poids maximum de 30 kg ou d'une longueur maximum de 250 cm et/ou d'une dimension maximale de 400 cm sont distribuées par des services de messagerie. Un forfait de CHF 7.95 est calculé pour la livraison. A partir d'une valeur d'achat de CHF 50.-, la livraison est GRATUITE.

Les colis à partir d'une valeur de marchandise de CHF 500.- sont distribués par recommandé (signature). En cas d'absence du client, le service de messagerie peut déposer dans la boîte aux lettres un avis de distribution en vue de la fixation d'un nouveau rendez-vous ou de l'enlèvement au bureau de poste ou de dépôt. Si le service de messagerie n'est pas en mesure d'exécuter une commande confirmée par Fust, Fust n'est pas obligée de faire exécuter la livraison par un autre service. Le client n'a pas pour autant droit à des dommages-intérêts.

4. Livraison par camion

Les marchandises à partir de 30 kg et/ou d'une dimension de plus de 400 cm d'étendue (2 x largeur + 2 x hauteur + côté le plus long) sont livrées en camion par un transporteur externe. Un forfait de CHF 7.95 est calculé pour la livraison. A partir d'une valeur d'achat de CHF 50.-, la livraison est GRATUITE. Les délais sont convenus avec le client directement par l'entreprise de transport. Aucune heure de livraison fixe ne peut être garantie.

La livraison a lieu au bord du trottoir ou aussi près que le camion peut approcher de l'immeuble. Une livraison à la porte de l'appartement n'est pas possible. Pour des raisons de logistique, aucun matériel d'emballage ne peut être repris. Le client organise lui-même l'élimination de l'emballage et l'évacuation de l'appareil usagé.

5. Livraison par des spécialistes Fust

Pour les commandes avec livraison à domicile et/ou montage, la plausibilité des différentes possibilités de livraison est examinée pendant l'exécution de l'achat.

Les indications exactes du client concernant le lieu d'exécution servent à la détermination du type optimal de livraison et/ou de montage. Les obstacles tels que les escaliers étroits, murs ou analogues doivent être mentionnés. Si des circonstances spéciales requièrent un deuxième spécialiste ou que le lieu de livraison ne peut être atteint avec le véhicule de service Fust, les charges supplémentaires pour les frais de déplacement et le temps de travail sont calculées séparément.

Pour convenir définitivement du rendez-vous, une confirmation par téléphone, par SMS ou par écrit est fournie par Fust.

6. Livraison à l'étage sans montage

Les marchandises sont livrées à l'étage, au sous-sol ou à l'appartement souhaité. Le déballage de l'appareil ainsi que l'élimination du matériel d'emballage et le transport de l'appareil usagé ne sont pas compris dans le forfait de livraison (CHF 99.- / 104.- pour un spécialiste / CHF 146.- / 145.- pour deux spécialistes). Aucun travail de montage ou de démontage n'est fourni.

Un forfait de livraison est compté pour une livraison à l'étage. Celui-ci dépend du nombre d'articles commandés. Les livraisons express ont lieu dans les trois jours ouvrables, dans la mesure où la disponibilité est garantie, et sont comptées en supplément (CHF 90.- pour un spécialiste / CHF 130.- pour deux spécialistes).

7. Livraison à l'étage avec montage

Les marchandises sont livrées à l'étage, au sous-sol ou à l'appartement souhaité. Le déballage, le montage, l'installation dans l'infrastructure disponible et conforme aux prescriptions légales ainsi que la mise en service de l'appareil et l'élimination du matériel d'emballage et de l'appareil usagé sont compris dans le forfait de livraison et de montage. Fust peut facturer le transport de retour pour l'élimination des appareils usagés.

Le forfait de livraison et de montage dépend du type et du nombre des marchandises à monter. Le forfait de montage englobe un temps de travail de 60 minutes au maximum, selon le type d'appareil y compris l'ensemble des machines et des outils. Le temps de travail et/ou matériel de montage supplémentaires nécessaires est/sont facturé(s) séparément.

Grands appareils électriques

- Réfrigération, isolés, jusqu'à 85 cm	CHF 109.-
- Réfrigération, isolés (1 spécialiste)	CHF 173.-
- Réfrigération, isolés (2 spécialistes)	CHF 220.-
- Frigo et congélateur isolés supplémentaires de plus de 85 cm/120 litres	CHF 74.-
- Lave-linge (LL), lave-vaisselle (LV) isolé	CHF 202.-*

- Sèche-linge, cuisinière (C), frigo (F) encastré	CHF 178.-*
- Lave-linge et sèche-linge en tour	CHF 328.-**
- Chaque appareil supplémentaire isolé sauf LL et LV	CHF 79.-*
- Chaque LL ou LV dégagé supplémentaire	CHF 103.-*
- Appareils encastrés toutes normes, LV, frigos enc., C, fours, réchauds, steamers	CHF 258.-**
- Chaque appareil encastré supplém. et le FoodCenter avec le raccordement d'eau fixe.	CHF 159.-**
- Vitrocéramique (en bois ou en acier chromé) jusqu'à 79 cm et hottes aspirantes	CHF 159.-**
- Forfait de branchement lave-vaisselle industriel	CHF 159.-**
- Contrôle de sécurité obligatoire selon l'art. 15 OIBT	CHF 20.-

Prestations supplémentaires cuisinières

- Tous les jeux de plaques, échange plaques de cuisson en céramique jusqu'à 79 cm	CHF 258.-**
- Tous les jeux de plaques, échange plaques de cuisson en céramique à partir de 80 cm	CHF 289.-**
- Encastrement ultérieur de plaques de cuisson en céramique jusqu'à 79 cm (dans le bois ou l'acier chromé)	CHF 258.-**
- Encastrement ultérieur de plaques de cuisson en céramique à partir de 80 cm (dans le bois ou l'acier chromé)	CHF 289.-**
- Encastrement ultérieur de plaques de cuisson en céramique (dans la pierre)	sur la base des frais effectifs

Electronique de divertissement

- Téléviseurs jusqu'à 44" (1 spécialiste)	CHF 183.-**
- Téléviseurs à partir de 45" (2 spécialistes)	CHF 224.-**
- Chaque appareil de TV/vidéo supplémentaire	CHF 79.-**
- Home Cinema, beamer	CHF 248.-**
- Chaque Home Cinema, beamer supplémentaire	CHF 144.-**
- Support mural	CHF 79.-*

* = jusqu'à ½ h de travail maximum incl.

** = jusqu'à 1 h de travail maximum incl.

*** = jusqu'à ½ h de travail maximum incl. (toutes les chaînes disponibles programmées, 20 chaînes ordonnées selon le souhait du client)

8. Prestations de service supplémentaires

Les travaux d'installation personnalisés tels que les ajustements de socles d'appareils et de façades décor en bois, installations électriques et sanitaires, éliminations supplémentaires d'appareils usagés, locations d'échafaudages, etc. sont facturés sur la base des frais effectifs. Les dépenses de temps supplémentaires sont facturées au tarif de régie horaire de CHF 149.-.

9. Assurance

Le client peut, s'il le souhaite et à ses propres frais, conclure une garantie de transport pour la livraison par camion ou service de messagerie. En cas de livraison par les spécialistes Fust, la marchandise est entièrement assurée.

10. Réparations

Fust propose un service à domicile pour tous les grands appareils électriques de type A. Les ordres de réparation ou de service pour les petits appareils de type B et C sont acceptés dans nos succursales. Le client donne à Fust l'ordre d'organiser une réparation ou un devis moyennant rémunération. Fust peut exécuter les réparations conformément aux possibilités de l'entreprise, ou les refuser pour des raisons économiques. En pareil cas, l'ordre expire et le client n'a pas droit à un remplacement. En cas de réparation, un supplément pour petit matériel peut être facturé. Si, en raison d'obstacles imprévus liés à la construction ou à la situation, les prestations de montage ou de réparation ne sont possibles qu'avec l'aide d'un autre professionnel, les frais supplémentaires qui en résultent sont dans tous les cas facturés au client. Les devis forfaitaires déjà payés à l'avance ne sont remboursés que sous forme de bons en cas de non-exécution de la réparation.

Forfaits de trajet pour les grands appareils électriques (GAE) et l'électronique de divertissement (ED) de type A

- GAE (1 spécialiste, enlèvement + temps de déplacement + administration + livraison)	CHF 94.-
- GAE (2 spécialistes, enlèvement + temps de déplacement + administration + livraison)	CHF 188.-
- TV jusqu'à 44" (1 spécialiste, enlèvement + temps de déplacement + administration + livraison)	CHF 183.-
- TV à partir de 45" (2 spécialistes, enlèvement + temps de déplacement + administration + livraison)	CHF 224.-

Forfaits petits appareils électriques et électronique de divertissement type B + C

- Forfait de déplacement (1 spécialiste, enlèvement + temps de déplacement + administration + livraison)	CHF 94.-
--	----------

Taux de facturation pour les prestations de service de réparation

- Devis pour petits appareils électriques (PAE) et électronique de divertissement (ED)	CHF 99.-
- Devis pour grands appareils électriques (GAE)	CHF 189.-
- Devis pour dégâts causés par la foudre	CHF 179.-
- Tarif de réparation par heure pour les petits appareils électriques	CHF 149.-
- Tarif de réparation par heure pour l'électronique de divertissement	CHF 159.-
- Tarif de réparation par heure pour les grands appareils électriques	CHF 189.-
- Frais de traitement (frigos et ED)	CHF 19.-
- Forfait pour petit matériel (frigos et ED)	CHF 19.-
- Contrôle de sécurité obligatoire selon norme VDE 701/702	CHF 20.-

Sauf convention contraire, les devis ne contiennent aucun prix fixe. Les réparations d'appareils et devis dont Fust charge des partenaires de service externes ou des représentations générales sont répercutés aux clients aux taux de facturation respectifs. En cas de dépassements minimes de jusqu'à 10 % du montant indiqué dans le devis, les travaux de réparation sont effectués sans consulter le client. Sauf avis contraire ou en cas de non-enlèvement par le client de l'objet réparé (après un dernier rappel écrit), l'appareil défectueux est éliminé au bout de 30 jours, l'ordre s'annule et le client n'a pas droit à un remplacement.

Les délais indiqués le cas échéant sont des valeurs indicatives. Si Fust ne peut exécuter la réparation dans les délais pour des raisons attribuables à des tiers, le client n'est pas en droit d'annuler la commande. Fust accorde un délai de garantie de 12 mois maximum sur les pièces réparées ou remplacées.